

Séance du 2 Décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 2 Décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAUVAGNON, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PEYROULET Bernard, Maire

Présents : Mmes et MM ALLANOT, BAREILLE, BERGE, CAPDEVILLE, CAYRON, CHAPOTHIN, DOUARD, GELIZE, HUSTET, LACROIX, LAFFAILLE, LALANNE, LANDRIEU, LAPLACE-NOBLE, LENOIR, PEYROULET, REIMANN, SENTAURENS, TADDEI, VIRLOGEUX

Absent ayant donné procuration : Mme CAMPOS (Mme LALANNE)

Absent excusé : MM MALABAT, PROVENCE

Secrétaire de séance : M. CAYRON.

Objet : Coupe de Bois

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une coupe de bois a été effectuée sur la parcelle 1 de la forêt communale.

Il propose de fixer un montant de 10 € le stère pour les lots de bois au sol déjà coupés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire.

Ainsi délibéré les jour mois et an que dessus.

Pour copie conforme certifié exact.

Le Maire,



Bernard PEYROULET

NOMBRE DE MEMBRES

Exercice	Présents	Votants
23	20	21

CONVOCATION

Date : 28/11/2022
Affichage : 28/11/2022